

Thème 9 : Comment concilier la croissance économique et le développement durable ?

Synthèse du chapitre 11 : Les sources d'une croissance économique soutenable

Le processus de croissance économique permet aux pays émergents et en développement de réduire les inégalités avec les pays développés. Cependant, des inégalités à l'intérieur des pays persistent et ont même tendance à augmenter. Le changement climatique et la pollution soulèvent la question du mode de croissance actuel. Le développement durable apparaît comme une solution pour développer un processus de croissance soutenable.

1) Quelles sont les sources de la croissance et ses limites ?

La croissance correspond à l'augmentation de la production de biens et services dans le pays au cours d'une période longue. Elle est définie également comme la richesse créée (somme des valeurs ajoutées).

L'indicateur utilisé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale pour mesurer la croissance est le produit intérieur brut (PIB), et plus précisément le taux de variation de ce PIB d'une période à l'autre. Ces avantages sont notamment la comparaison internationale et sa simplicité pour mesurer l'évolution de la production.

La croissance peut donc permettre de suivre l'évolution du PIB dans le temps, qu'on l'ait déflaté (PIB en volume) ou non (PIB en valeur), et dans l'espace (PIB évalué en parité des pouvoirs d'achat). S'il est rapporté au nombre d'habitants, le PIB est alors un indicateur du niveau de vie moyen dans une population (PIB par habitant).



A) Les facteurs de croissance

■ L'accumulation des facteurs de production

Pour augmenter la production, les producteurs doivent augmenter la quantité de facteurs travail et capital :

- **le facteur travail** constitue un facteur de la croissance. La croissance est surtout expliquée par l'augmentation de la productivité du travail. Cette plus grande efficacité de facteur travail vient pour une grande part de la hausse du capital humain (caractéristiques physiques et intellectuelles qui permettent à un individu de participer à l'activité productive). La croissance économique du XX^e siècle s'explique par les gains de la productivité du travail (la productivité horaire du travail a été multipliée par 16 au cours du siècle, ce qui a permis de compenser la baisse de la durée annuelle du travail).

- **le facteur capital** : l'augmentation du stock de capital productif résultant de l'investissement est le facteur de croissance la plus fréquemment avancé. L'accumulation du capital, qui correspond à l'augmentation du volume ou stock de capital (nombre de machines) résulte de l'investissement (acquisition de moyens de production : machines, équipements, etc.) et constitue une des principales sources de la croissance.

L'investissement, d'une part, permet d'accroître la capacité productive de l'économie et, d'autre part, incorpore les progrès techniques résultant des innovations. De ce fait, l'incorporation du progrès technique dans les investissements entraîne une hausse de la productivité du capital.

Cependant, les économistes ont observé que l'augmentation des facteurs de production expliquait seulement une partie de la croissance : d'autres facteurs sont aussi à l'origine du processus de croissance.



■ Le progrès technique

Le progrès technique regroupe toutes les améliorations qui, avec la même quantité de facteur de production, permettent de produire davantage et plus efficacement. Le progrès technique est étroitement lié à la productivité globale des facteurs de production (PGF), qui mesure l'efficacité des facteurs de production et permet d'expliquer la part de croissance qui n'est pas due à l'accumulation des facteurs de production. Par exemple, l'amélioration de l'organisation du travail, un savoir-faire amélioré, ou de meilleures qualifications favorisent la productivité du facteur travail, améliorant la PGF.

■ Le rôle des institutions

Les institutions jouent également un rôle pour impulser la croissance, en incitant à investir et innover. L'innovation décrit la conception et la mise en œuvre d'idées et de technologies nouvelles et contribue au processus de croissance. Les institutions, en accordant des **droits de propriété**, incitent les entreprises à investir en R&D pour proposer des innovations (produits, procédés, techniques...). Les brevets permettent ainsi de bénéficier d'un monopole temporaire d'exploitation.

Les institutions doivent également garantir un **système financier stable et solide** afin d'instaurer une confiance entre les agents économiques. Sans confiance, les agents économiques n'épargnent pas et ne permettent pas les investissements nécessaires au processus de croissance.

Enfin, les institutions doivent agir pour développer et favoriser l'éducation et la formation, qui constituent l'un des premiers moteurs du développement économique des pays et de lutte contre la pauvreté. L'investissement dans l'éducation et la formation permettent de développer le capital humain des individus, en élevant le niveau de vie des habitants et en permettant l'accès à des emplois plus qualifiés. De plus, le marché du travail évolue et exige sans cesse de nouvelles compétences liées aux nouvelles technologies. Il est donc primordial aujourd'hui d'investir dans l'éducation et la formation des jeunes.

B) La distinction entre croissance et développement

La croissance économique est mesurée par un indicateur quantitatif tel que le taux de croissance du PIB. La croissance mesure la création de richesse dans un pays au cours d'une année. La croissance économique est nécessaire pour le développement d'un pays, mais elle doit se distinguer de cette notion.

Le développement désigne l'ensemble des transformations techniques, sociales, démographiques et culturelles qui accompagnent la croissance.

LA DISTINCTION ENTRE CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES



C) Les limites de la croissance

La croissance se heurte à ses propres limites, principalement environnementales mais aussi sociales. L'épuisement des ressources et l'urgence climatique, du fait de la pollution, constituent les freins les plus importants.

■ L'épuisement des ressources :

Il existe deux types de ressources :

- **Les ressources épuisables ou non renouvelables** : ce sont celles dont le stock est fini (quantité fixe), qui ne peut pas se renouveler à l'échelle humaine (le pétrole ou le charbon).
- **Les ressources renouvelables** : ce sont celles dont le stock est inépuisable (soleil, vent) ou celles pour lesquelles il faut laisser le temps au stock de se renouveler (forêt, réserves halieutiques, etc.).

Aujourd'hui, notre modèle de croissance, fondé sur l'accumulation, pose problème :

- **Il utilise des ressources épuisables**, donc vouées à disparaître. Notons que celles-ci sont souvent très polluantes.
- **Notre mode production et de consommation de masse ne laisse pas le temps aux ressources renouvelables de renouveler leur stock**, comme pour les réserves halieutiques ou l'eau dans certaines régions. La moitié de l'humanité manque d'eau (60 % en 2050). La France elle-même est touchée lors de fortes chaleurs où l'on restreint l'utilisation de l'eau.

Ce phénomène s'accroît notamment avec le développement des pays émergents : leur demande croissante accentue la pression sur les ressources.

Aujourd'hui, il faudrait 1,7 terre pour répondre aux besoins des êtres humains : 2,7 si tout le monde consommait comme des Français, 5 comme des Américains. On calcule d'ailleurs chaque année le « jour du dépassement », jour de l'année où le monde a consommé les ressources que la Terre peut renouveler en un an, qui se situe, à la fin juillet.

■ La pollution et le dérèglement climatique :

Les principales **externalités négatives** de l'activité humaine sont la pollution et ses conséquences sur le climat et la biodiversité. La pollution liée à l'activité humaine (production comme consommation et déchets) prend de multiples formes :

- Pollution de l'air avec le rejet dans l'atmosphère de particules fines, de gaz à effet de serre, de CO₂,
- Pollution de l'eau avec le rejet dans les cours d'eau ou les océans d'eau usée ou de produits chimiques,
- Pollution des sols avec l'enfouissement de déchets ou le rejet de produits chimiques.

Cette pollution contribue notamment au réchauffement climatique (2 à 6 degrés d'ici 2100), au développement de certaines formes de cancer dans les populations, sans parler de l'eau rendue impropre à la consommation, des terres rendues stériles ou encore des particules de plastiques dans l'eau (liste non exhaustive).

L'activité humaine a aussi des conséquences visibles directement : déforestation, désertification, réduction de la biodiversité (30 % depuis 1970, un million d'espèces en danger d'extinction), dégradation des écosystèmes (près de 75 % des terres sont marquées par l'Homme, 12 millions d'hectares, une surface grande comme le Nicaragua, rayée de la carte rien qu'en 2019), montée des océans (+ 3,6 mm par an depuis 2006). Le dérèglement climatique est peut-être le signe le plus universel : les périodes de fortes chaleurs sont plus courantes, les catastrophes naturelles plus nombreuses. C'est pourquoi le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec) s'alarmait dès 1988 au sujet de l'urgence climatique.

2) Comment mettre en place une croissance soutenable ?

La prise de conscience des contraintes environnementales au cours des années 1970 (club de Rome) et 1980 (rapport Bruntland de l'ONU, 1987, création du GIEC, 1988) a orienté les attentes de la croissance vers un modèle plus durable. De nouveaux modèles économiques connaissent un essor certain depuis les années 2000, répondant à ces aspirations plus écologiques et plus sociales.

A) Le développement durable pour répondre aux limites de la croissance

■ Principes :

Le développement durable est défini comme « **la capacité à répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre celle des générations futures à satisfaire les leurs** ».

Le développement durable intègre trois dimensions :

- **Economique (efficacité, rentabilité)** : trouver un juste équilibre entre profit et gestion durable de l'environnement;
- **Sociale (responsabilité sociale)** : satisfaire les besoins essentiels des populations en réduisant les inégalités sociales dans le respect des différentes cultures ;
- **Environnementale (responsabilité environnementale)** : maintenir l'équilibre écologique sur le long terme en limitant notre impact sur l'environnement.

Le développement durable constitue une approche globale du développement car il comprend les trois dimensions : économique, sociale et écologique.

■ Indicateurs :

Afin de pallier aux différentes limites du PIB, plusieurs indicateurs ont été élaborés afin de prendre en compte la dimension qualitative du développement d'un pays :

- **l'indicateur de développement humain (IDH)** mesure le niveau de développement d'un pays. Il prend en compte la richesse produite par habitant mais également l'espérance de vie et le niveau de scolarisation des jeunes ;
- **l'empreinte écologique** mesure la pression exercée par les activités humaines sur la planète. Cet indicateur permet de calculer la quantité de ressources naturelles consommées par les pays ;
- **le PIB vert** mesure le niveau de richesse créée dans le pays et évalue son niveau de capital culturel et environnemental. Il permet d'évaluer la capacité d'un pays à avoir une croissance soutenable.



B) L'économie circulaire pour répondre aux enjeux de la transition écologique

Les caractéristiques de l'économie circulaire sont principalement **le réemploi et une seconde vie des produits** (par exemple, le pain dur qui devient du malt pour la bière).

Le produit fini n'est donc pas jeté, il devient une matière première pour concevoir un autre bien, un « déchet » auquel on donne de la valeur.

Le terme « circulaire » s'explique ainsi : un produit est fabriqué, consommé/utilisé, et enfin recyclé pour être intégré à la fabrication d'un nouveau produit.



L'économie circulaire participe ainsi à la transition écologique car elle limite l'utilisation de ressources naturelles nouvelles pour produire un bien ou un service.

Elle limite également les fabrications nouvelles, qui polluent l'air ou contribuent au réchauffement climatique par l'émission de CO₂ ou de gaz à effet de serre, ou la gestion de déchets nouveaux.

Elle contribue également à créer des emplois, notamment dans la filière du recyclage.

C) L'économie collaborative pour mutualiser les ressources

L'économie collaborative répond également aux enjeux de la transition écologique, en permettant une mutualisation des ressources.

Également appelée économie de partage, elle repose sur **le partage ou l'échange entre particuliers** limitant ainsi la sous-utilisation de



biens et d'infrastructures, favorisant l'usage des biens plutôt que leur possession.

Il peut s'agir d'échange de biens (voiture, logement, perceuse, etc.), de services (covoiturage, bricolage, etc.), avec échange monétaire (vente, location, prestation de service) ou sans (troc, don, volontariat), par l'intermédiaire d'une plateforme numérique de mise en relation.

L'économie collaborative permet donc une **baisse de consommation des biens de consommation durables en privilégiant leur partage**.

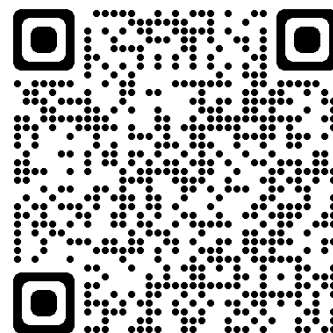
D) L'économie sociale et solidaire (ESS)

L'ESS est une nouvelle voie économique regroupant les structures (associations, fondations, mutuelles, coopératives et entreprises d'insertion) dont l'activité, l'organisation et le fonctionnement sont basés sur la solidarité, l'équité et l'utilité sociale.

■ Principes :

L'ESS repose sur les cinq principes suivants :

- **la non-lucrativité ou lucrativité limitée** : ce principe n'empêche pas la réalisation de bénéfices mais il interdit la distribution de dividendes aux sociétaires. Les éventuels profits sont réinvestis dans le projet ;
- **la gouvernance démocratique** : les décisions stratégiques se prennent en assemblée générale selon le principe « une personne = une voix ». Chaque membre compte pour une voix, quel que soit son apport ;
- **l'utilité collective ou sociale du projet** : celle-ci prime sur la recherche du profit. Il s'agit de projets solidaires et à forte utilité sociale (exemples : des projets de réinsertion, des projets en faveur de la protection d'espèces animales).
- **la mixité des ressources** : les ressources de ce secteur sont soit privées, soit mixtes (fonds privés et subventions étatiques lorsqu'il participe à la mise en œuvre de politiques d'intérêt général tel que emploi, santé, politique d'environnement...) ;
- **la liberté d'adhésion** : nul ne peut être obligé d'adhérer ou de rester adhérent d'une structure de l'économie sociale.



■ Acteurs :

Les structures de l'économie sociale et solidaire peuvent prendre des formes juridiques différentes mais les valeurs restent les mêmes : la solidarité et l'utilité sociale :

- **les associations** : elles n'ont pas de but lucratif et sont le principal employeur du secteur de l'ESS, avec environ 80 % des emplois du secteur ;
- **les coopératives, SCOP** : la propriété est majoritairement détenue par les salariés ;
- **les mutuelles** : les cotisations des adhérents servent à indemniser tous les adhérents ;
- **les fondations** : elles réalisent une mission d'intérêt général ;
- **les entreprises sociales** : ce sont des entreprises caractérisées par un fort impact social et qui allient efficacité économique et volonté de créer un changement social.

Notions du chapitre :

- Croissance économique
- Travail
- Capital
- Productivité globale des facteurs
- Progrès technique
- Innovation
- Droit de propriété et brevets

- Développement durable
- Ressources renouvelables
- Ressources non-renouvelables
- IDH
- Empreinte écologique
- PIB vert
- Economie circulaire
- Economie collaborative
- Economie Sociale et Solidaire (ESS)